



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conditions de séjour

Question écrite n° 30964

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'accueil des talents étrangers en France. Selon le dernier rapport de l'Inspection générale des finances d'avril 2013, la place de la France dans la compétition internationale est aujourd'hui menacée. C'est pourquoi le rapport propose de mettre en place un programme « Parcours talents », piloté par un directeur de projet rattaché à la direction générale de la mondialisation du ministère des affaires étrangères, en charge du pilotage effectif de la politique d'attractivité de la France pour les hauts talents. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères salue le travail réalisé par la mission sur l'accueil des talents étrangers dans des délais contraints et partage globalement son analyse, notamment sur la nécessité de simplifier les dispositifs existants. Il relève sa proposition de confier à ce ministère le pilotage effectif de la politique d'attractivité de la France pour les hauts talents. Ce pilotage interministériel souple mais formalisé associerait les ministères de l'intérieur, des affaires étrangères, des finances et de l'enseignement supérieur, ainsi que l'agence française pour les investissements internationaux (AFII) et l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et, en tant que de besoin, tous les ministères concernés. Le rattachement du programme « Parcours talents » à la direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats permettrait d'articuler la stratégie interministérielle avec les attentes exprimées par les partenaires étrangers de la France à travers ses ambassades. « L'administration économique, scientifique et culturelle de la France à l'étranger » évoquée par le rapport contribuerait ainsi pleinement à « la stratégie d'influence et économique » du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30964

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6764

Réponse publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8984